

## ► IRT Jules Verne c'est parti : l'association des membres fondateurs est née.

Le 30 juin a eu lieu l'assemblée générale constitutive de l'AFIRT, Association des membres Fondateurs de l'IRT Jules Verne.

Cette association de préfiguration rassemble les 28 membres fondateurs et à trois objectifs principaux :

- Mettre en place la Fondation de Coopération Scientifique
- Entamer les discussions visant à la contractualisation avec l'Etat
- Préparer le lancement des premiers projets

Pour mener à bien ces missions, un bureau composé de neuf personnes a été désigné, dont six animeront des groupes de travail dédiés.

- Nicolas Orance, Daher-Socata, Président
- Patrick Chedmail, GIP Technocampus EMC<sup>2</sup>, Trésorier
- Alain Leroy, Segula, Secrétaire
- Alain Bovis, DCNS / GT « Gouvernance »
- Christophe Clergeau, Conseil Régional des Pays de la Loire / GT « Plateformes Régionales & relations territoriales »
- Didier Guédra-Dégeorges, EADS IW / GT « Modèle économique »
- Philippe Guyon, ACB / GT « Feuille de route technologique »
- Bruno Hug de Larauze, CCIR Pays de la Loire / GT « PME/ETI »
- Yves Lecointe, Université de Nantes / GT « Formation »

Laurent Manach, directeur du Pôle EMC2, a été nommé Délégué Général de l'association.

Par ailleurs, le site [www.irt-jules-verne.fr](http://www.irt-jules-verne.fr) est en ligne.

L'Institut de Recherche Technologique Jules Verne dédié aux technologies avancées de production composites, métalliques et structures hybrides vise à devenir dans les dix ans un campus d'innovation technologique de dimension mondiale. Il regroupera, sur un même site près de Nantes, des industriels, des établissements de formation, des laboratoires de recherche appliquée publics et privés, des moyens de prototypage et de démonstration industrielle. Avec une ambition partagée : intensifier la dynamique « Industrie-Recherche-Formation » pour permettre de véritables sauts technologiques, source de compétitivité et de pérennité pour les entreprises et l'industrie française.

Chiffres clés : 1000 personnels de recherche, 5000 emplois qualifiés créés en dix ans, 3 millions d'emplois préservés, 450 millions d'Euros de budget prévisionnel, 15 à 20 entreprises de technologies innovantes créées, 20 Unités Thématiques d'Excellence, pilotées par des chercheurs référents internationaux.